

FLEURISTE LES RISQUES PROFESSIONNELS



Focus métier

Repérer les risques



> Physiques de coupures et de piqûres :

- utilisation d'outils ou d'accessoires coupants et perforants (sécateur, épineuse, cutter, ciseau, couteau, serpette, agrafeuse, rubans, épingles, fils métalliques...) ;
- manipulation de plantes à épines (roses, cactus...).

> Manutention manuelle :

- port des plantes, matériels et accessoires (pots, arrosoirs, seaux, rouleaux de papier d'emballage, sacs de terreau...), etc.

> Gestes et postures :

- contraintes articulaires ou posturales des membres supérieurs et du dos lors de la confection de bouquets, couronnes de fleurs (surtout lors des périodes intensives : Saint-Valentin, fête des mères, Toussaint) ;
- contraintes articulaires ou posturales des membres supérieurs et du dos lors du rangement ou de la prise des objets ;
- position debout prolongée, piétinement ;
- sollicitation fréquente de la main lors de l'utilisation du sécateur.

> **Chimique** : utilisation de produits phytosanitaires, d'engrais liquides, colorants et produits lustrants en bombe aérosol, produits ménagers.

> **Allergique** : exposition à des agents allergènes (pollens, sèves...).

> **Biologique** : exposition à des agents biologiques pathogènes lors du contact avec la terre, dermabrasions par les plantes (tétanos).

> Chute de plain-pied et chutes de hauteur :

- sol défectueux et/ou mouillé, présence de débris végétaux, passage encombré... ;
- utilisation potentielle d'un escabeau ou d'une chaise pour accéder aux objets présents sur des étagères ou lors des phases de décoration.

> **Thermique** : locaux humides et frais, présentoirs en extérieur, chambres froides.

> **Psychosociaux** : contact avec la clientèle, vigilance accrue et risque d'agression : manipulation d'argent.



Quelques conseils pour vous protéger

Généralités : porter une tenue de travail adaptée avec des chaussures fermées, sans talon et avec semelles antidérapantes.

Prévenir les risques physiques de coupures et de piqures :

- porter des gants anti-coupures ;
- acheter de l'outillage adapté et ergonomique ;
- veiller à la réparation, à l'entretien régulier des outils (affutage, effilage).

Prévenir le risque lié aux manutentions manuelles et aux gestes et postures :

- pour soulever, se rapprocher au maximum de l'élément à porter, dos droit, genoux légèrement fléchis ;
- éviter au maximum de porter à bout de bras.



Prévenir le risque chimique, le risque allergique et biologique :



- porter des gants nitriles ;
- veiller à une bonne ventilation des locaux ;
- veiller à la fermeture systématique des bidons ;
- éviter de mélanger plusieurs produits ensemble ;
- limiter la quantité de produits stockés et utilisés.

Prévenir le risque de chute de plain-pied et de chutes de hauteur :

- veiller à maintenir dégagées et propres les zones de passage ;
- utiliser le matériel adéquat pour accéder en hauteur.

- > Alerte votre employeur, dans les 24h de tout accident survenu à l'occasion de votre travail.
- > Apportez votre carnet de vaccination lors de la visite médicale du travail, des vaccinations peuvent être recommandées.

Votre médecin du travail se tient à votre disposition pour de plus amples informations